

NOTICE D'UTILISATION

KOHNEN

134, route d'Arlon
L-8008 STRASSEN

Tél. **26 31 33 15**
Fax 26 31 33 16
strassen@kohnen.lu

KOHNEN

26-30, avenue J.-F. Kennedy
L-9053 ETTELBRUCK

Tél. **81 62 02**
Fax 81 14 77
ettelbruck@kohnen.lu

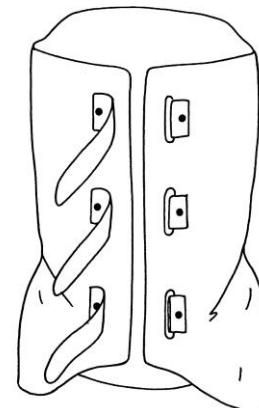
INSTITUT KOHNEN

3, rue des Bains
L-1212 LUXEMBOURG

Tél. **22 38 08**
Fax 46 92 82
institut@kohnen.lu

CAONI009 rev.2 - 07/05/2021

ORTHESES DE TRONC DE MAINTIEN



Vous venez de bénéficier d'un appareil orthopédique, dispositif médical sur mesure. Afin de vous garantir un confort maximal, merci de lire attentivement cette notice. Votre appareil a été fabriqué par un professionnel agréé, selon la prescription de votre médecin.

Sa confection a été réalisée à vos mesures, et il ne peut être utilisé que par vous-même. Les instructions concernant le port et l'utilisation de votre appareillage sont définies par votre médecin prescripteur : il faut les respecter strictement. Le numéro de l'appareil et la date de fabrication sont indiqués sur l'appareil.

Protection des données : Pour connaître le détail de la Politique de Protection des données mise en œuvre au sein du groupe Proteor, toutes demandes doivent être adressées au Délégué à la Protection des Données : contact@kohnen.lu

DESCRIPTION, PERFORMANCE ET DESTINATION DU DISPOSITIF :

Les corsets de maintien sont utilisés pour stabiliser en postopératoire, en substitution ou attente d'intervention chirurgicale, ou pour réduire une lombalgie. Ces corsets sont amovibles et en matériaux thermoformables.

CONDITIONS NORMALES DE MISE EN PLACE :

Le port d'une orthèse de maintien doit être immédiat selon les indications de l'équipe médicale.

CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION :

Le corset doit être porté selon les indications médicales en respectant le serrage préconisé.

Il doit être porté sur un vêtement fin ajusté en coton (T-shirt).

En cas de modification morphologique, n'hésitez pas à solliciter votre orthoprothésiste ou votre médecin.

Si vous désirez pratiquer des activités sportives ou à risques, consultez votre orthoprothésiste pour avis.

CONDITIONS D'ENTRETIEN :

Le corset doit être nettoyé régulièrement. N'utiliser ni talc ni crème grasse.

La peau du patient devra être surveillée chaque jour.

En cas de problème de transpiration excessive changer de t-shirt.

Une hygiène corporelle quotidienne permet de réduire les risques d'irritation.

- ◆ Changer de maillot tous les jours.
- ◆ La fréquence minimum de nettoyage de l'appareil est d'une fois par semaine. Elle peut être augmentée en fonction de votre activité, et du temps de port de votre appareil.
- ◆ Matière plastique : Laver, intérieur et extérieur, à l'eau et au savon neutre ou une solution hydro alcoolique, sécher avec une serviette,
- ◆ Les velcros : brosser les de préférence sans les mouiller.
- ◆ Appareil recouvert de peau ou de cuir : Il ne doit pas être immergé. Laisser sécher dès qu'il n'est plus porté et brosser à sec avec une brosse douce.
- ◆ Appareil avec armature métallique : passer un linge humide sur le métal et brosser dans les interstices.
- ◆ Gel amovible (pour les minerves le plus souvent au niveau du menton et du crane) : le détacher délicatement et le passer sous l'eau avec du savon neutre. Laisser sécher à l'air libre.
- ◆ Coussin tissu amovible : les détacher délicatement en maintenant le velcro sur le plastique et les laver à l'eau froide et au savon neutre. Laisser sécher à plat et à l'air libre.

CONDITIONS DE STOCKAGE/ELIMINATION :

Le corset devra être placé dans un lieu à température ambiante et non près d'une forte source de chaleur.

Ne jamais laisser un corset derrière une vitre ou un pare-brise de voiture. Le rayonnement solaire peut provoquer de fortes élévations de température et engendrer une déformation de l'appareillage. Il ne faut pas le laisser à portée des animaux domestiques (chat, hamster,...).

Votre appareillage peut être éliminé selon la législation en vigueur.

EFFETS SECONDAIRES :

Réactions cutanées possibles, rougeurs, irritations...

Si les troubles persistent, consulter son médecin et/ou son orthoprothésiste.

CONTÔLES :

Respecter le suivi médical préconisé.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif doit être notifié à votre orthoprothésiste et aux autorités compétentes relatives aux dispositifs médicaux.